

Projet pédagogique de
L'accueil de Loisirs Multisites

LES LOUSTICS



Ravières

Lézennes

Ancy-le-
Franc

● Temps Extrascolaire

A) Situation géographique

L'accueil de loisirs « Les Loustics » se déroule sur trois communes : Lézennes, Ancy-le-Franc et Ravières. L'accueil de loisirs est ouvert durant les périodes de vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne sur le site de Lézennes situé dans les locaux de La Gravière du Moulin. Le site de Ravières est ouvert uniquement l'été au complexe sportif. Nous accueillons les enfants de 3 à 17 ans.

Au sein de la structure, les enfants sont répartis selon les tranches d'âges suivantes :

- 3-5 ans
- 6-11 ans
- 12-17ans

L'accueil de loisirs peut accueillir jusqu'à 40 enfants sur les petites vacances et 70 enfants sur les grandes vacances.

B) Les objectifs éducatifs

La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne a défini plusieurs axes éducatifs pour l'ensemble des ALSH du territoire :

- ✓ Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant ou du jeune en mettant en œuvre une démarche de projets participatifs
- ✓ Contribuer à l'épanouissement de l'enfant ou du jeune
- ✓ Amener l'enfant ou le jeune à découvrir des pratiques variées attractives et favoriser l'acquisition de savoirs techniques
- ✓ Sensibiliser au « vivre ensemble » et contribuer à l'intégration de l'enfant ou du jeune dans la société
- ✓ Favoriser une prise de conscience environnementale
- ✓ Encourager l'implication des parents et agir dans le cadre d'une éducation partagée.
- ✓ Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers

Le projet pédagogique réalisé en cohérence avec le projet éducatif de la Communauté de Communes visera à déterminer les actions éducatives à mettre en place et décrira l'ensemble des moyens mis en œuvre.

C) Les objectifs pédagogiques

Nous répondrons aux objectifs définis dans le projet éducatif par rapport à l'épanouissement personnel de l'enfant, à travers des activités ludiques et éducatives développant ainsi la curiosité, et la créativité. Nous travaillerons les autres axes éducatifs au fur et à mesure des années.

- ❖ Développer les facultés psychomotrices de l'enfant
 - ✓ Accès dans les moments hors activités au matériel pédagogique (ballons, cerceaux...)
 - ✓ Les expériences propices au développement sont favorisées (parcours psychomoteur, patinoire, piscine...)

- ❖ Permettre à l'enfant de s'exprimer et d'agir au sein d'un groupe
 - ✓ Activités d'expression, occasionnel ou projet d'animation (théâtre, mime, jeux autour du conte...)
 - ✓ Temps de parole chaque jour lors du rassemblement

- ❖ Favoriser le développement de l'imaginaire
 - ✓ Grands jeux basés sur l'imaginaire
 - ✓ Thèmes directeurs de la semaine qui amènent les couleurs de toutes activités

D) Le fonctionnement

Chaque activité est adaptée aux tranches d'âges des enfants. Chaque groupe dispose d'un ou plusieurs animateurs référents qui sont présents par roulement sur l'amplitude complète d'ouverture de l'accueil. Des règles de vies sont rappelées à chaque période de vacances. Les animateurs prennent leurs temps de pause par roulements successifs avec les autres animateurs.

8h-9h : Accueil du matin

9h-12h : Temps d'activités

12h-14h : Repas, temps calme

14h-17h : Activités

17h-18h30 : Accueil du soir

➤ Tarification :

Formules	< 480	481 - 670	671 - 900	901 - 1200	1201 - 1600	> 1600
1/2 journée	3,30 €	4,30 €	5,30 €	6,30 €	7,30 €	8,30 €
Journée sans repas	4,60 €	6,60 €	9,10 €	10,10 €	11,10 €	12,10 €
Journée avec repas	5,80 €	7,80 €	10,80 €	11,80 €	12,80 €	13,80 €
Forfait S sans repas	21,00 €	23,00 €	36,50 €	40,50 €	44,50 €	48,50 €
Forfait S avec repas	25,00 €	28,00 €	45,00 €	49,00 €	51,00 €	53,00 €

Les inscriptions se font par téléphone ou par mail directement auprès du directeur de la structure. La tarification est faite en fonction du quotient familial des familles.

E) Rôle du directeur

Le directeur exerce les fonctions suivantes dans lesquelles il s'est engagé, et veille au bon fonctionnement de la structure :

- ✓ Elaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps
- ✓ Il est garant de la qualité des projets d'animation et des activités proposées aux enfants et aux adolescents, ainsi que de leur bien-être et de leur sécurité tout au long du séjour
- ✓ Contribue au développement et l'épanouissement des enfants
- ✓ Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- ✓ Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation
- ✓ Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil
- ✓ Développer les partenariats et la communication.

La direction veille à ce que les animateurs participent à la rédaction du projet pédagogique afin de permettre à ces derniers de prendre conscience de leur rôle éducatif. Elle veille également au bien-être de l'ensemble de l'équipe, des enfants et notamment des parents en les impliquant dans la vie de l'accueil de loisirs.

F) Rôle du directeur adjoint

L'adjoint pédagogique travaille en partenariat avec le directeur, il le seconde ou le remplace le cas échéant dans son action en coordonnant l'équipe d'animation et en veillant à la mise en œuvre du projet pédagogique.

Il participe activement à la préparation technique et matérielle du séjour.

L'adjoint pédagogique est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et l'équipe de direction, il assure avec le directeur le suivi, la formation et l'évaluation des animateurs et notamment des stagiaires.

G) Rôle de l'assistant sanitaire

Il est sous l'autorité du directeur, responsable des conditions sanitaires du centre. Il travaille en collaboration avec le médecin et les professionnels de santé, les parents, et l'ensemble de l'équipe d'animation. Ses actions principales sont :

- ✓ Il porte secours et met en œuvre les premiers gestes en cas d'accident
- ✓ Il organise l'infirmierie et gère les petits soins au quotidien, tout en tenant à jour le registre d'infirmierie
- ✓ Il recueille et distribue les traitements médicamenteux, et tient à jour le tableau de suivi des traitements
- ✓ Il est à l'écoute des enfants et contribue à gérer l'affectif et assure leur bien-être psychologique, par une veille discrète mais efficace, il s'assure de la santé de tous les participants du séjour
- ✓ Il est un acteur majeur de la prévention des risques.

H) Rôle de l'équipe d'animation

L'animateur participe au sein d'une équipe à la mise en place du projet pédagogique conduit par le directeur, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur du séjour.

Il est en contact direct avec les enfants et doit veiller à leur sécurité physique, morale et affective sur l'ensemble du séjour. Pour cela, il doit respecter et donc connaître le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Il doit construire une relation de qualité avec les mineurs qui lui sont confiés, qu'elle soit individuelle ou collective. Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs : parents, intervenants, personnels technique, ... Il doit donc manifester une réelle capacité à travailler en équipe.

Il encadre et anime la vie quotidienne, fait respecter les règles de vie et doit être capable de proposer et d'encadrer des activités adaptées à l'âge et aux besoins des mineurs.

I) Rôle de l'équipe technique

Le personnel d'entretien et de restauration est considéré comme un réel acteur du projet pédagogique. Il peut faire évoluer le fonctionnement de la structure afin de favoriser l'organisation générale.

J) Locaux

Sur le site de Lézennes les enfants et les animateurs disposent d'espaces extérieurs :

- Toboggan
- Espace extérieur gazonné suffisant pour organiser des jeux collectifs
- Espace clôturé
- Bibliothèque municipale à côté de l'accueil de loisirs
- Terrain de Handball / Basket
- Jeux extérieurs
- City stade

Ils disposent également d'espaces intérieurs :

- Une salle attenante à la salle polyvalente
- Un vestiaire
- WC
- Cuisine
- Une salle de peinture
- Une grande salle
- Salle de sport
- Salle de sieste

Les repas sont livrés par Elite restauration en liaison froide et sont consommés sur le site de restauration scolaire. Chaque midi, un ou plusieurs enfant(s) regardera (ont) le menu afin de le communiquer aux autres enfants.

Sur le site de Ravières, les enfants et les animateurs disposent d'espaces extérieurs :

- Cour bitumée
- Cour enherbée

Ils disposent également d'espaces intérieurs :

- Salle de motricité
- Salle pédagogique
- Salle de sieste

Les repas sont livrés par Elite Restauration en liaison froide et sont consommés à l'EHPAD située à proximité de l'accueil de loisirs.

K) Le personnel

Sur le site de Lézennes et Ravières :

- Un directeur
- Des animateurs/trices qualifié-e-s (BAFA), stagiaires ou non qualifiés-e-s (lors de la période d'été) conformément à la réglementation de la DDCSPP.
- Deux directeurs/trices adjoints (uniquement l'été)

• Temps scolaire

La Communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne a pris la compétence scolaire ainsi que la gestion de l'ensemble des ALSH du territoire depuis le 1^{er} septembre 2016.

L'ALSH des Loustics gère la restauration scolaire, le périscolaire du matin et du soir, et l'EMS (école multisports) des sites de Lézinnes, Ancy-le-Franc et Ravières/Nuits.

A / Présentation du multi sites « Les Loustics »

1) Structure

Ce multisites est composé de 3 sites d'accueil dont un RPI regroupant les 3 écoles de Ravières/Nuits. Les sites de Lézinnes, Ancy-le-Franc et Ravières accueillent les enfants sur le temps périscolaire du matin et du soir.

Site Ecole élémentaire d'Ancy-le-Franc

Cette école accueille les 6-12 ans scolarisés dans l'enceinte de l'école.

Description des locaux mis à disposition :

- Cour/WC
- Bibliothèque
- Salle pédagogique
- Matériel pédagogique de l'accueil de loisirs

Site Ecole maternelle d'Ancy-le-Franc

Cette école accueille les 3-6 ans scolarisés dans l'enceinte de l'école.

Description des locaux mis à disposition :

- Cour/WC
- Salle de motricité
- Matériel pédagogique de l'école

Site Ecole de Lézinnes

Cette école accueille les 3-12 ans scolarisés dans l'enceinte de l'école

Description des locaux mis à disposition :

- Cour bitumée
- WC
- Salle de motricité
- Salle pédagogique avec du matériel informatique
- Matériel pédagogique de l'école et de l'accueil de loisirs

Site du RPI Nuits/Ravières

- Ecole maternelle des Tilleuls : Cette école accueille les 3-6 ans dans l'enceinte de l'école. Description des locaux mis à disposition :
 - Cour bitumée
 - Cour enherbée
 - Local de stockage extérieur avec du matériel pédagogique
 - Salle de motricité
 - Salle pédagogique / bibliothèque
 - Matériel pédagogique de l'école et de l'accueil de loisirs
 - WC

- Ecole élémentaire des Marronniers : Cette école accueille les 6-12 ans dans l'enceinte de l'école. Description des locaux mis à disposition :
 - Cour bitumée
 - Local de stockage extérieur avec du matériel pédagogique
 - Matériel pédagogique de l'école
 - WC

- Ecole élémentaire de Nuits : Cette école accueille les 6-12 ans dans l'enceinte de l'école. Description des locaux mis à disposition :
 - Cour bitumée
 - Matériel pédagogique de l'école
 - WC

B) Organisation du temps méridien

Accueils	Lieux	Période d'ouverture	Horaire restauration scolaire
Lézennes	Ecole maternelle Lézennes	Lundi, mardi, Jeudi, Vendredi	11h45 – 13h30
Ravières	Ecole maternelle Les Tilleuls	Lundi, mardi, Jeudi, Vendredi	11h45 – 13h35
Ravières	Ecole élémentaire Les Marronniers	Lundi, mardi, Jeudi, Vendredi	11h40 – 13h30
Nuits	Ecole élémentaire	Lundi, mardi, Jeudi, Vendredi	11h55 – 13h30
Ancy-le-Franc	Ecole élémentaire	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	12h00 – 14h00
Ancy-le-Franc	Ecole maternelle	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	12h00 – 14h00

Les enfants des écoles de Ravières/Nuits mangent en salle de restauration à la maison de retraite de Ravières, les plats sont livrés par Elite Restauration.

L'école de Lézennes mange en salle de restauration de Lézennes, les plats sont livrés par Elite Restauration.

Les enfants de l'école élémentaire d'Ancy-le-Franc mangent à la restauration scolaire du collège d'Ancy-le-Franc.

La tarification est faite en fonction du quotient familial des familles.

Tranches de QF	TARIFS
< 480	3,50 €
480 - 670	3,80 €
671 - 900	4,30 €
901 - 1200	4,80 €
1201 - 1600	5,30 €
> 1600	5,80 €

Les inscriptions se font en début d'année dans le dossier d'inscription, deux choix s'offrent à eux :

- Inscription occasionnelle -> un bulletin occasionnel est à redonner le jeudi précédent la semaine afin de commander les repas.
- Inscription régulière -> les parents choisissent les jours où les enfants iront à la cantine durant toute l'année.

C) Organisation du périscolaire

Les enfants des sites de Lézennes, Ancy-le-Franc et Ravières disposent d'un accueil périscolaire les lundis, mardis, jeudis, vendredis le matin et le soir. En complément du périscolaire, nous proposons de l'école multisports (EMS) sur le site d'Ancy Le Franc.

La tarification du périscolaire est faite en fonction du quotient familial des familles.

Pour l'EMS, nous proposons une tarification annuelle de 35€, prix dégressif en fonction du nombre d'enfants inscrits dans la même fratrie.

Accueils	Lieux	Période d'ouverture	Horaire Péri-scolaire
Ancy-le-Franc	Ecole élémentaire (péri-scolaire)	Matin Soir	7h30 – 8h30 16h40 – 18h10
Ancy- le- Franc	Gymnase (EMS)	Mardi	17h15 – 18h15
Lézennes	Ecole primaire (péri-scolaire)	Matin Soir	7h30-8h30 16h15-18h00
Ravières	Ecole maternelle (péri-scolaire)	Matin Soir	7h30-8h30 16h30-18h00

➤ Tarification :

Tranches de QF	Accueil de matin (Forfait)	Accueil du soir			
		1ère heure	Forfait 1,50 h	Forfait 2 h	Forfait 2,50 h
< 480	1,30 €	1,30 €	1,50 €	2,00 €	2,50 €
480 - 670	1,40 €	1,40 €	1,70 €	2,20 €	2,70 €
671 - 900	1,50 €	1,50 €	1,90 €	2,40 €	2,90 €
901 - 1200	1,60 €	1,60 €	2,10 €	2,60 €	3,10 €
1201 - 1600	1,70 €	1,70 €	2,30 €	2,80 €	3,30 €
> 1600	1,80 €	1,80 €	2,50 €	3,00 €	3,50 €

D) Equipe pédagogique

- 1 directeur multisites
- 10 animateurs qualifiés BAFA/ATSEM dont 3 adjoints
- 1 cantinière sur le site de Lézennes
- 4 agents d'entretiens

❖ **Conclusion**

Chaque mois, une réunion est tenue sur les trois sites Lézennes/Ancy-le-Franc/ Ravières afin de faire un point sur les problèmes rencontrés sur le temps péri-scolaire (matin, midi et soir) et notamment pour faire le point sur l'organisation, sur le comportement des enfants et, afin de trouver ensemble des solutions pour améliorer la qualité du service.

La réunion permet également d'échanger sur des propositions d'activités entre les animateurs afin de proposer un programme d'activités cohérent avec le projet pédagogique.

Sur le temps extrascolaire, une réunion est tenue avant le séjour pour présenter les activités prévues, une autre réunion est tenue en fin de séjour afin de faire le point sur l'organisation générale. Durant le séjour, des réunions sont également tenues afin de rappeler la réglementation, organiser au mieux les sorties, et faire un point sur les problèmes rencontrés. La stabilisation de l'équipe d'animation et sa pérennité, permette un travail au quotidien dans la réflexion et la conception de chaque période extrascolaire.

Sur chaque temps de l'enfant, qu'il soit périscolaire et extrascolaire, je veille à ce que les animateurs adaptent leurs activités au projet pédagogique et à ses objectifs.